

DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME

ELECTIONS LÉGISLATIVES DE MARS 1973

Cinquième Circonscription - ROYAN

Pierre-Gérard DUPUY

37 ans - Né à Royan
Marié, 3 enfants

INGENIEUR CONSEILLER DE GESTION

Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Equipement, du Logement et du Tourisme

Electrices, Electeurs...

Les français aspirent à un changement dans le calme... JE REFUSE ÉNERGIQUEMENT la situation que l'on veut nous imposer : l'U.D.R. ou les Communistes. J'opte pour le CENTRE qui représente une juste moyenne.

Né à ROYAN en 1935, y ayant des attaches familiales et amicales, je m'intéresse à la politique SOCIALE et ÉCONOMIQUE de notre région, à son développement, et désire y consacrer la totalité de mon activité. C'est la raison de ma candidature dans notre 5me Circonscription pour la représenter à l'ASSEMBLÉE NATIONALE.

30.000 électeurs de la Circonscription **ne votent pas...** parce qu'ils sont trop souvent déçus et que leur confiance a été trompée par des hommes sans pouvoirs réels et qui leur présentent, juste avant les élections, des BILANS " truqués ". Je leur dis alors : CONFIANCE .. participez avec moi, faites le geste qui vous aidera à surmonter vos difficultés. **VOTEZ** pour un **PROGRAMME...** mais aussi **pour un homme,** car, riche ou pauvre, jeune ou vieux, heureux ou malheureux, exprimez-vous librement, le bulletin est secret et gratuit. C'est un cadeau de la RÉPUBLIQUE.

Je voudrais associer à ma candidature nos amis des 9 CANTONS (Royan, Cozes, Gémozac, St-Pierre,..) qui m'ont informé des problèmes locaux que je connais chaque jour un peu mieux.

Depuis 1970, et sans être parlementaire, je suis intervenu auprès des administrations et des Ministères lorsque des cas précis m'ont été soumis :

— **sur le plan National :** sécurité routière, éducation nationale, rentiers-viagers, tourisme et hôtellerie...

— **sur le plan local :** je ne citerai que 2 exemples importants :

- " pollution " de la zone des boucholeurs réglée par mes soins après deux interventions seulement, alors que les choses trainaient depuis 9 ans.
- " assainissement " de SAUJON. J'ai suivi cette question depuis 1971 et je compte reprendre ce dossier, des erreurs techniques et d'arbitrage s'étant produites au détriment des COLLECTIVITÉS LOCALES intéressées.

UN CHANGEMENT EST NÉCESSAIRE dans la 5e Circonscription car, à la vérité, notre région a tout à craindre si un frein immédiat n'est pas mis aux opérations démagogiques qui s'appuient sur de " faux-bilans " et une publicité pré-électorale insidieuse. Sans vouloir aborder la polémique, je suis bien obligé de m'adresser aux responsables, et à personne d'autre. Les CANDIDATS présentent leur PROGRAMME et je ne suis pas d'accord avec le " programme commun ", comme on s'en doute. Je ne suis pas d'accord, non plus, avec le candidat indépendant qui n'a certainement pas renié aussi facilement sa " doctrine " P.S.U. si néfaste pour la Société et la civilisation que veulent les français.

Mais, celui qui doit rendre des comptes, c'est l'homme public " U.D.R." qui pratique depuis 13 ans une "politique" que personne n'ose lui rappeler.

C'est l'HOMME...

qui a prétendu, le 12 décembre 1971, avoir obtenu du Gouvernement le passage de l'autoroute Paris-Bordeaux par Saintes et non par Angoulême .. **ce qui est faux...** M. Messmer l'ayant lui-même reconnu à Royan. Actuellement, le candidat U.D.R. à Angoulême fait les mêmes promesses, mais en faveur d'Angoulême, bien sûr...

qui laisse dire à l'U.D.R. (no 23 Janvier 1973), que le gouvernement a réalisé les ponts d'Oléron et de Ré, alors que le premier a été entièrement payé par le Conseil Général... et que le second n'est pas construit... comme on peut s'en rendre compte.,. alors qu'après avoir promis des crédits, il n'a rien pu dégager pour soulager les charges (péage).

qui prétend, 12-12-71, avoir obtenu la plantation de 20.000 ha de vignes, alors que cette réalisation est l'œuvre du B.I.C. (Bureau Interprofessionnel du Cognac), mais n'a pas réagi devant la fiscalité anormale qui touche les viticulteurs.

qui fait croire qu'il est la "Locomotive de l'ostréiculture", alors que les crédits sont débloqués par le Conseil Général... ou font l'objet de mesures générales valables pour les autres bassins ostréicoles Français... sans intervention particulière.

qui laissera cette profession **"saturée de dettes"** et sans plan de dévelopement, ni de commercialisation sérieux...

qui **n'a pas l'énergie suffisante** pour défendre valablement l'agriculture et les prix Français à Bruxelles, et enfonce les coopératives agricoles (patentes).

qui rend compte de sa gestion municipale sur **"invitations"**, comme si tous les administrés n'avaient pas le droit de savoir... mais qui sollicite les bulletins de vote sans discrimination... car **"tout est bon"**.

qui est bien fâché lorsqu'on lui fait remarquer la mauvaise politique de développement Touristique de Royan et de la Circonscription (VERT BOIS à Oléron), P.O.S. (plan d'occupation des sols), CAREL...

qui **est furieux** lorsqu'on **lui démontre qu'il a fait perdre 27 millions** à la ville de Royan en vendant "de gré à gré" un terrain communal... **et refuse de s'en expliquer.**

C'est enfin l'homme qui se fait élire pour laisser sa place à son suppléant et que l'on ne voit dans la région que lorsqu'il est en **"chômage" de GOUVERNEMENT...** mais cela ne fait pas l'affaire de notre Circonscription, qui est la plus mal représentée sur le plan **Régional**.

PROGRAMME NATIONAL RÉFORMATEUR

Les mesures proposées seront soumises à la première session de l'Assemblée Nationale. Elles traduisent un accord entre les responsables d'organisations socio-professionnelles, d'Associations, de Syndicats et de nous-mêmes, **RÉFORMATEURS,** après de nombreux échanges de vues.

C'est ainsi que pour les commerçants, artisans, agriculteurs, anciens combattants, rapatriés...des engagements précis ont été pris pour régler les problèmes qui nous étaient soumis Les diverses FÉDÉRATIONS connaissent l'" **engagement RÉFORMATEUR** " et doivent l'avoir porté à la connaissance de leurs adhérents et amis.

● 5 POINTS ESSENTIELS que les RÉFORMATEURS entendent appliquer et faire appliquer par le GOUVERNEMENT de 73, issu d'une " majorité nouvelle ".

— **SÉCURITÉ DES PERSONNES :** doublement de l'allocation vieillesse, droit à la retraite à 60 ans au taux plein, majoration des pensions pour les veuves, application du rapport CONSTANT pour les anciens combattants et dans tous les cas : PAIEMENT MENSUEL DES PENSIONS.

— S M I C à 1.000 francs par mois, droits nouveaux pour la femme au foyer par une retraite personnelle de " mère de famille ".

— COMMERÇANTS et ARTISANS : protection contre la concurrence " sauvage " des grandes surfaces, régimes de prévoyance avec généralisation de la couverture des risques sociaux, prise en charge du conjoint dans les salaires, simplification de la T. V. A., suppression progressive de la patente.

— AGRICULTURE : rattrapage des prix agricoles, sauvegarde de l'exploitation familiale, soutien aux coopératives (GAEC, GIE,..), suppression de la patente, développement des industries agro-alimentaires. Défense ENERGIQUE des agriculteurs dans le Marché Commun.

— SÉCURITÉ SOCIALE : budgétisation de la Sécurité Sociale qui doit être un droit pour tous les Français. Clarification et simplification des procédures.

— **ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS :** le plan sera impératif. Doublement en 5 ans du nombre des classes maternelles, prêts publics de 90 % pour les logements, effort prioritaire sur les communications : routes, téléphone... en abandonnant les investissements trop ruineux.

— **POUVOIR RÉGIONAL :** donner à la Région son BUDGET pour les équipements régionaux. Notre programme prévoit un reversement de 25 % du budget de l'Etat vers les collectivités locales.

— **L'ARGENT PUBLIC** : pas d'impôts nouveaux, mais abandon par l'Etat au profit des COLLECTIVITÉS LOCALES : du produit des droits de mutation, de la vignette automobile, des droits de timbre (vignette, cartes grises), de 22 % des taxes sur les carburants et de 33 % des impôts sur le REVENU.
Révision sur l'imposition des Sociétés.
L'argent public sera affecté en priorité aux besoins publics, et l'ensemble des mécanismes ADMINISTRATIFS sera simplifié.

— **ÉCONOMIE RÉFORMATRICE :** elle constitue un PLAN SOCIAL prioritaire pour sauvegarder nos intérêts nationaux. Large place aux entreprises MOYENNES et pas de NATIONALISATIONS INUTILES qui coûtent cher aux contribuables et déséquilibrent le BUDGET de l'ÉTAT. - Il s'agit, dans tous les cas, de rétablir la " justice sociale " et l'autorité INDISPENSABLE de l'ETAT.

Tous ces engagements, je les VOTERAI au PARLEMENT.

PROGRAMME LOCAL

Dans le cadre **RÉGIONAL** et conformément aux possibilités offertes par l'adoption du **PROGRAMME RÉFORMATEUR,** je m'engage à améliorer la situation "dramatique" de notre Circonscription en augmentant notre influence auprès de la CODER (POITOU-CHARENTES) où nous ne sommes représentés qu'à 4 % alors que nous devrions y être à 8 %. C'est pour celà qu'aucun plan de développement sérieux n'est présenté pour notre Circonscription si "négligée".

AGRICULTURE-ELEVAGE : mise en application des textes d'application de la LOI Félix GAILLARD (1958), qui prévoyait une indexation des prix agricoles sur la variation des prix industriels.

— développer les conditions de crédit et d'investissement à des conditions favorables.

— améliorer l'Equipement rural (péréquation régionale) en matière de communications (téléphone en particulier avec plus de 1.000 demandes non satisfaites).

— suppression de la patente sur les coopératives, négociation énergique sur les problèmes du lait, abandon de l'imposition sur le cheptel.

— amélioration du régime des retraites par une garantie à 75 % du SMIC et par une indexation de l'IVD (Indemnité viagère de départ) sur cette base.

VITICULTURE : j'appuierai la profession pour une réforme plus juste de la fiscalité qui est trop lourde et inadaptée, Il est anormal, par exemple, d'imposer les " stocks de vieillissement ".

OSTRÉICULTURE : Je préconise la création d'une CHAMBRE de la CONCHYLICULTURE, qui regrouperait tous les services pouvant être rendus aux professionnels (Sécurite Sociale, commercialisation, enseignement, technologie, etc.) dont je m'occuperai personnellement sur place.

Ensemble, nous réaliserons un système de défense : pour la récupération des factures impayées, la relance de la vente pour éviter l'effondrement des cours (éventuellement organisation de la vente directe sur les gros marchés nationaux), l'amélioration des conventions collectives, en particulier, la création d'I V D pour fixer les jeunes. Nous étudierons la création d'industries complémentaires ostréico-alimentaires.

Sur le plan FINANCIER : la profession est " saturée d'emprunts ". Ce qu'il lui faut, ce sont :

— les subventions prévues et qui n'ont pas été demandées (ordonnance du 30-12-1959 fonction VIII) au titre des " calamités naturelles ".

— des subventions au titre de l'**Equipement** comme pour l'agriculture.

— la modification de la loi de finances 1971 (article 9-1), pour conserver l'imposition au forfait en augmentant le plafond d'imposition à 100 millions AF au lieu de 50. Ce déplafonnement a déjà été accordé aux "pétroliers".

ROYAN et ses environs : je récupérerai l'ensemble des subventions qui lui sont dues, en particulier pour le port (classé 23e port de commerce). Négociant le PME de Royan (8 milliards), j'en assurerai le succès par des opérations programmées destinées à réduire les charges des **Collectivités locales**. En particulier, je reverrai les problèmes de l'assainissement, de l'environnement, de la pollution et des P O S (plans d'occupation des sols). C'est mon métier, je ne serai donc pas désorienté sur ces problèmes.

Enfin, j'examinerai avec l'ensemble des professions intéressées par le TOURISME, les mesures à prendre pour démarrer un programme intéressant et fructueux pour l'ensemble de la population.



Suppléant :

Claude CAILLÉ
42 ans. Né à Rochefort
Marié, 2 enfants
Direct^r du Zoo de la Palmyre

Ile d'Oléron : je suis le seul candidat a avoir pris très nettement (et par écrit en novembre 1972) position pour la suppression du "péage", dans un premier temps pour les Oléronnais. C'est le gouvernement REFORMATEUR qui accordera la subvention (de l'ordre de 100 millions) au Conseil Général pour obtenir cette " gratuité " qu'aucun Conseiller Général n'a d'ailleurs demandée à ce jour.

Je vous propose de reprendre toutes ces questions, tous ces dossiers à la base, car il est perfide de prétendre que le maximum a été fait alors que tout nous amène à constater que notre Circonscription est demeurée à la traine par rapport à ses possibilités et à ses nécessités.

RÉFLÉCHISSEZ. Qui, maintenant est le plus capable, le plus efficace, le mieux armé pour vous aider et pour entreprendre avec vous ?

Vu : Le Candidat,

MOUVEMENT RÉFORMATEUR

IMP. J. LAFON - ROCHEFORT